



Extrait des comptes rendus du conseil municipal du 17 juin, 15 juillet, 9 septembre 2019

BON SCOLAIRE

Le montant de l'indemnité scolaire réservé aux enfants de la commune à partir de la 6ème et ayant au maximum 16 ans dans l'année a été fixé à 30 € par délibération.

Les bons sont utilisés dans les commerces de Châteaubriant Un certificat de scolarité sera ensuite déposé en mairie.

Restauration scolaire

Après présentation du bilan financier de la Restauration scolaire au conseil pour l'année 2018/2019. Il en ressort une stabilité du nombre de repas servis.

Le prix de revient par repas en 2018/2019 est de 5,81 €, stable également par rapport à l'année 2017/2018 (qui était de 5.85 €) malgré une augmentation des charges du personnel lié à l'arrêt d'un agent depuis janvier 2018.

C'est pourquoi, après discussion, le conseil décide de ne pas augmenter le tarif de la restauration scolaire et de maintenir le prix des repas pour l'année 2019/2020 comme suit :

- Repas enfant : 3,90 €
- Repas adulte : 6,00 €.

Accueil PériScolaire APS

Suite aux préconisations par la communauté de communes de Châteaubriant-Derval en date du 30 avril 2019 et approbation du conseil municipal, les tarifs horaires sont les suivants. Ils seront applicables au niveau du service de l'APS (éléments mentionnés dans le règlement intérieur) avec un paiement au quart d'heure depuis septembre 2018 :

- Tranche 1 (QF < 400 €) : 0.92 € /h.
- Tranche 2 (QF entre 400 € et 650 €) : 1.04 € /h.
- Tranche 3 (QF entre 651 € et 950 €) : 1.16 € /h.
- Tranche 4 (QF entre 951 € et 1250 €) : 1.24 € /h.
- Tranche 5 (QF > 1251 €) : 1.36 € /h.

FOYER RURAL

Afin d'améliorer l'utilisation du foyer rural, le conseil municipal a décidé d'acheter :

- De la vaisselle pour un montant d'environ 1300€ TTC (Assiettes, verres et couverts)
- Un réfrigérateur pour un montant de 498€



AMENAGEMENT ENTrees DE BOURG

Les travaux d'aménagement se terminent « Rue de la Vallée », rue des Ecoublères, et place Martinais. Les espaces verts seront réalisés début novembre.

« Rue Rolieu » et rue de la Libération : les travaux doivent commencer pendant les vacances de la Toussaint pour ne pas gêner la circulation des cars scolaires.

Aménagements complémentaires : « Rue Au-delà l'eau – Rue de la Forêt » :

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a approuvé dans sa séance du 27 juin 2019 la maquette financière du Contrat Territoires Région 2017-2020 dont une enveloppe complémentaire de 40 000 € a été allouée à la commune dans le cadre des aménagements des entrées de bourg (et du fait que la commune est un ancien chef-lieu de canton).

Compte tenu de ces éléments, et après discussion, le conseil approuve le projet concernant les aménagements complémentaires et son cout prévisionnel pour les rues :

- Au-delà l'eau
- de la Forêt
- des moulins
- de l'Abbé Hervouet

Montant à inscrire au Budget primitif 2020.

Ecole publique :

Le Label académique E3D, Ecole en Démarche de Développement Durable, a été décerné à l'école publique des Rochettes pour une période de 3 ans.

La démarche consiste aux élèves de devenir des citoyens en réalisant des gestes écocitoyens, ramassage et tri des déchets, respect de l'eau et économie des énergies.



Les travaux de peinture (dessous de la mezzanine) ont été réalisés par les parents d'élèves (fournitures achetées par la commune). L'éclairage LED validé par le conseil (123.84 € TTC) a été installé par les agents. La rampe d'accès pour accessibilité des classes a été réalisée.

Achat de mobilier pour l'école publique des rochettes accepté par le conseil municipal auprès du Fournisseur DELTA BUREAU – Beaucouzé (49) pour la somme de 1300.27 € TTC.

LOCATIONS SALLES COMMUNALES

Considérant la nécessité de revoir les tarifs municipaux des salles communales (Salle culturelle et Salle du Foyer rural), et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les prix des locations présentés ci-dessous prenant effet immédiatement :

SALLE CULTURELLE		
	Commune	Hors Commune
Mariage	420€ (+ 52,50 € si pris la veille) Deuxième jour : 210 €	630 € (+ 52,50 € si pris la veille) Deuxième jour : 315 €
Réunion de famille, buffet,... sans entrée payante	Première journée : 262,50€ Deuxième journée : 131,25 €	Première journée : 420 € Deuxième journée : 210 €
Réunion, assemblée générale, vin d'honneur	157,50€ gratuit pour Associations, "Arbre de Noël" et C.C.C.D.	262,50 € (avec cuisine : + 105,00 €)
Association locale à but lucratif	105 € par location	315,00 €
Théâtre	Forfait annuel de 315 €	
ASSURANCES	obligation dépôt de quittance	
ARRHES	50 % du montant de la location à la réservation 50 % à la remise des clés	
DEPOT DE GARANTIE	500 €	
VAISSELLE	Vaisselle comprise dans le prix de la location (quantité à préciser lors de la réservation) Toute vaisselle cassée sera facturée 2 € l'unité	
SONO VIDEOPROJECTEUR ECRAN DE PROJECTION	Location : 60 € Dépôt de garantie : 500 €	

Pour des questions de sécurité et d'assurances. Il est rappelé que le couchage est INTERDIT dans les salles, mention qui sera rajoutée sur les règlements intérieurs respectifs.



FOYER RURAL

	Commune	Hors Commune
Réunion de famille, buffet,... sans entrée payante	Première journée : 157,50 € Deuxième journée : 78,75 €	Première journée : 262,50 € Deuxième journée : 131,25 €
Réunion, assemblée générale, vin d'honneur	105 € gratuit pour les associations	158 €
Association locale	105 €	
Club de l'amitié réunions bimensuelles	Forfait annuel de 210 €	
Sépulture	30 €	
ASSURANCES	obligation dépôt de quittance	
ARRHES	50 % du montant de la location à la réservation 50 % à la remise des clés	
DEPOT DE GARANTIE	300 €	
VAISSELLE	Vaisselle comprise dans le prix de la location Toute vaisselle cassée sera facturée 2 € l'unité	

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020 :

En 2020, la commune de saint Julien de Vouvantes est concernée par le Recensement de la Population qui se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2020.

Ce recensement est très important. De sa qualité dépendent le calcul des populations légales, les mises à jour chaque année fin décembre, ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements : âge, diplômes, nombres de pièces... diffusés au mois de juin suivant.

Mme Fabiola CRUAUT est nommée « coordinateur communal » et elle suivra les opérations de recensement. Elle sera assistée dans ses missions par Mme Myriam GERARD (coordinateur suppléant). Dans un second temps, la commune recrutera deux agents recenseurs (1 par districts) qui seront nommés par arrêté municipal. Ils percevront une rémunération calculée conformément aux barèmes en vigueur. Le conseil prend note de ces éléments.

Deux agents recenseurs doivent être désignés.

ECOLE PUBLIQUE DES ROCHETTES : RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est bien passée avec les 3 classes réparties de la manière suivante :

TPS – PS : 8 élèves avec Mme Mélanie PRIOU

MS- GS : 18 enfants avec Mme Emilie MARTIN (directrice)

CP : 10 enfants avec Mme Hélène BOUTIER (nouvelle institutrice)

PERSONNEL COMMUNAL :

Contrat Aidé : Renouvellement

Le contrat aidé de Mme ROUX se termine le 30 septembre 2019. Son renouvellement a été sollicité auprès des services de Pôle Emploi début juillet. Un renouvellement peut être envisageable dans la limite de 3 mois puisque Mme ROUX a déjà fait 21 mois de contrat aidé à fin septembre 2019.

En accord avec Mme ROUX, le renouvellement du contrat a été demandé auprès de Pôle Emploi. Une réponse doit être donnée cette semaine. Le conseil prend connaissance de ce renouvellement de contrat jusqu'au 31 décembre 2019 et donne autorisation à Mr le Maire pour la signature du contrat ou document en lien avec ce dossier.

Service technique, mutation au 1er décembre 2019,

Acceptation par Le Conseil Municipal de la demande de mutation externe de Peter DUGUÉ au 1er décembre 2019 au sein du service aménagement de la délégation Châteaubriant du Département de Loire Atlantique.

Une annonce pour le même poste sera proposée au centre de gestion

COMMISSION VOIRIE

Suite aux demandes des transporteurs routiers auprès des services de la mairie.

Il est demandé aux exploitants ou propriétaires des terres bordant les routes communales d'élaguer les branches qui gênent la circulation des véhicules, et cela avant le 31 décembre 2019.

Dans le cas où les élagages ne seront pas réalisés, la commune sera dans l'obligation de mandater une entreprise à la charge des personnes concernées.

Nous vous remercions de votre compréhension.



**POLLENIZ 9, avenue du Bois l'Abbé—CS 30045
49071 BEAUCOUZE
Mail : polleniz@polleniz.fr
www.polleniz.fr**

Elles sont de retour, très déterminées



L'accalmie n'a pas été longue. Le temps s'écoule très vite, trop vite pour certains. Les vacances sont terminées, mais les chenilles urticantes n'attendent pas la fin de l'été.

Le jardinier avisé, le naturaliste chevronné ou l'amoureux du végétal aura remarqué depuis quelques jours que les aiguilles de pin ou les feuilles de chêne changent de couleur. Elles brunissent, mais ce n'est pas une couleur automnale. Il s'agit tout simplement de reliefs des repas festifs entrepris **par les jeunes chenilles de la Processionnaire du pin ou du Bombyx cul brun.**

Faut-il réagir devant ses attaques ?



Ces raisons inciteraient à l'intervention.

Mais la plupart du temps, une lutte n'est ni nécessaire, ni souhaitable. Même des défoliations totales ne provoquent pas la mortalité directe des arbres.

Une refeuillaison est généralement constatée dès l'été.

Si vous pensez être dans une situation à risques (lieux publics, régénération forestière...) : demander conseil auprès de votre antenne départementale POLLENIZ.

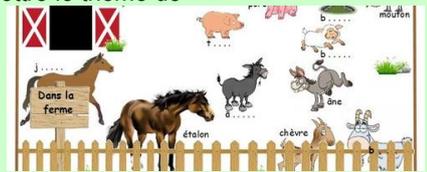
Accueil PériScolaire

Blandine, Isabelle et Marie -Caire sont de nouveau heureuses d'accueillir nos petits écoliers lors des temps périscolaires.

Ceux-ci sont ouverts le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h30 à 8h40 et de 16h10 à 18h30 lors des périodes scolaires. Les enfants de 3 à 10 ans peuvent y être admis au nombre de 40 maximum, après création d'un dossier et inscription auprès des secrétaires de mairie.

Cette année, l'équipe périscolaire, en collaboration avec la bibliothèque, a décidé de mettre le thème de

« la ferme » à l'honneur !



Il sera abordé par l'intermédiaire de coloriages, bricolages, lectures, jardinage, activités diverses pouvant aiguïser la curiosité des enfants et répondre à leur besoin de création.

Donc si vous avez des objets « autour de la ferme et du jardinage » qui sont susceptibles d'être recyclés pour les créations des enfants... ils sont les bienvenus !

Alors, à très vite au périscolaire, pour partager de bons moments ludiques avec Blandine, Marie-Claire et Isabelle

Châteaubriant Derval
Communauté de communes

ÇA BOUGE

DANS LES MÉDIATHÈQUES & BIBLIOTHÈQUES INTERCOMMUNALES

- Des bibliothécaires professionnels et des bénévoles à votre service dans les 26 Médiathèques et Bibliothèques intercommunales
- Un fonds de 156 000 livres, revues, CD, DVD et ressources numériques
- Un nouveau site internet en ligne à partir du 16 septembre pour mieux connaître les fonds, réserver vos documents & en savoir plus sur les animations www.mediathèques.cc-chateaubriant-derval.fr
- Une nouvelle carte lecteur pour emprunter gratuitement jusqu'à 15 documents pour un mois dans toutes les Médiathèques et Bibliothèques intercommunales
- Un service de navettes pour acheminer les documents dans tout le territoire

Fermeture exceptionnelle des Médiathèques et Bibliothèques du 9 au 16 sept. 2019 inclus.

Petit coucou de l'école privée St Michel. La rentrée s'est bien passée.



Nous sommes 96 enfants:
32 élèves en classe maternelle
et 64 en classe élémentaire



Nous souhaitons une Bonne année scolaire à tous

Relais d'Accueil de Proximité En action pour une nouvelle année



Les nouveautés de la rentrée :

Ouverture d'un accueil tous les mercredis en période scolaire, pour les enfants de 3 à 12 ans, de 7h45 à 18h15 (à la journée ou à la demi-journée).

Des places sont encore disponibles.

Journée d'initiation à la couture, pour les jeunes de 12 à 18 ans, le 29 octobre de 10h à 17h au Petit Auverné. Inscription souhaitée avant le 29 octobre (accueil possible des jeunes de 9h à 18h).

Cet été, le RAP vous emmène vers de nouveaux horizons :

De nombreuses sorties et animations sont prévus pour cet été se renseigner.

Relais Accueil Proximité - Manoir de la Renaudière
7, Rue_Sophie_Trébuchet_44670_Petit-Auverné

Tel : 02.40.55.59.32

Courriel : rap.relais-accueilproximite@orange.fr



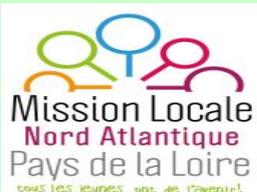
Secrétariat de Mairie

Horaires

Ouverture de 9 h à 12 h et de 14h à 17h

Lundi - Mardi - Vendredi

Mercredi **de 9 h à 12 h**



La Mission Locale Nord Atlantique

accompagne des jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'emplois, d'orientation, de formation.

Elle propose aux jeunes un accueil sur rendez-vous à Châteaubriant.

Une équipe de conseillers en Insertion Professionnelle est présente pour répondre aux besoins personnalisés de chacun en lien avec leur insertion sociale et professionnelle.

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi : 08h30 - 12h30 et de 13h30 à 17h00

Le vendredi : 08h30 - 12h30

AVIS AUX LECTEURS

Les comptes rendus de conseil municipal sont affichés en mairie. Vous pouvez vous manifester dans le futur courrier des lecteurs qui sera ensuite approuvé par la Commission. (A déposer au plus tard le 30 du mois pour distribution fin du mois suivant). Merci. Bulletin municipal mensuel gratuit publié par la commune de Saint-Julien-de-Vouvantes (456 ex).

Directeur de la publication : Serge HEAS, Maire.